

## HORAIRES

### ARTHENAC

Les Fontaines Blanches  
17520 Arthenac  
Tél-Fax 05 46 49 79 90  
FERMÉE :  
MARDI, JEUDI, DIMANCHE

OUVERTE :  
LUNDI, MERCREDI,  
VENDREDI, SAMEDI  
de 9H à 12H30 et  
de 14H à 17H30

### GUITINIÈRES

6, route Pont Richaud  
17500 Guitinières  
Tél-Fax 05 46 48 32 81  
FERMÉE : DIMANCHE

OUVERTE :  
LUNDI au SAMEDI  
de 9H à 12H30 et  
de 14H à 17H30

### ST-AIGULIN

La Bécaze  
17360 St-Aigulin  
Tél-Fax 05 46 70 43 64  
FERMÉE :  
LUNDI, MARDI, DIMANCHE

OUVERTE :  
MERCREDI au SAMEDI  
de 9H à 12H30 et  
de 14H à 17H30

### PONS

Les Chauveaux  
17800 Pons  
Tél-Fax 05 46 94 18 19  
FERMÉE : DIMANCHE

OUVERTE :  
LUNDI au SAMEDI  
de 9H à 12H30 et  
de 14H à 17H30

### LORIGNAC

Les Terriers des Caves  
17240 Lorignac  
Tél-Fax 05 46 70 13 96

FERMÉE :  
LUNDI, VENDREDI, DIMANCHE

OUVERTE :  
MARDI au JEUDI  
et SAMEDI  
de 9H à 12H30 et  
de 14H à 17H30

Horaires d'été :  
du 01/04 au 30/09  
OUVERTE AUSSI  
LE VENDREDI

### MONTENDRE

Z.I. du Lézard  
17130 Montendre  
Tél-Fax 05 46 49 08 75  
FERMÉE : DIMANCHE

OUVERTE :  
LUNDI au SAMEDI  
de 9H à 12H30 et  
de 14H à 17H30

### CLÉRAC

Le Bois Rousseau  
17270 Clérac  
Tél-Fax 05 46 04 03 38  
FERMÉE :  
LUNDI, DIMANCHE

OUVERTE :  
MARDI au VENDREDI  
de 9H30 à 12H et  
de 14H à 17H15  
et SAMEDI  
de 9H à 12H30 et  
de 14H30 à 18H

DÉCHÈTERIES  
hors de la Communauté  
de Communes  
de la Haute-Saintonge

### BAIGNES

Champs du Moulin à Vent  
16360 Touverac  
Tél-Fax 05 45 79 19 24

### CHÂTEAUBERNARD

Rue de l'Artisanat  
16100 Châteaubernard  
Tél-Fax 05 45 35 98 60

[www.calitom.com](http://www.calitom.com)

0 N°Vert 0 800 801 157

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## QUOI TRIER ? QUE DEVIENNENT-ILS ?



### FERRAILLES - MÉTAUX

TRIÉS & CONDITIONNÉS : acheminés vers  
l'industrie métallurgique.  
REFONDUS = NOUVELLES MATIÈRES PREMIÈRES.



### CARTONS VIDÉS, PLIÉS

TRIÉS & CONDITIONNÉS : acheminés en balles  
vers les usines de fabrication de carton.  
REDEVIENNENT MATIÈRES PREMIÈRES.



### DÉCHETS VERTS

TRANSFORMÉS EN COMPOST : herbes, branches, feuilles...  
RECONSTITUENT L'ÉQUILIBRE ORGANIQUE DES SOLS &  
LIMITENT L'UTILISATION DES ENGRAIS.



### HUILES DE VIDANGE

RECYCLÉES : traitées en raffinerie.  
REDEVIENNENT DES HUILES NEUVES.



### HUILES DE FRITURE

RECYCLÉES : régénérées.  
PRODUISENT DE L'ÉNERGIE : BIO-CARBURANT.



### PILES/BATTERIES

TRIÉES ET TRAITÉES PAR TYPE : les éléments toxiques sont  
neutralisés, les autres éléments sont traités par  
incinération. LES MATIÈRES NOBLES SONT RÉCUPÉRÉES.

► SCRELEC ENVIRONNEMENT : [www.screlec.fr](http://www.screlec.fr)



### BATTERIES

RECYCLÉES : l'acide est traité puis éliminé.  
Les autres composants (plastique, métal...) sont recyclés  
= NOUVEAUX MATÉRIEAUX.



### NÉONS-AMPOULES SANS FILAMENTS

TRIÉS ET TRAITÉS PAR TYPE

► RECYLUM : [www.recyllum.com](http://www.recyllum.com)



### D.E.E.E.

TRIÉS & TRAITÉS : déchets d'équipements électriques &  
électroniques. Écrans, petits et gros appareils  
électroménagers froids et hors froid... RECYCLÉS OU VALORISÉS.

► ECOLOGIC : [www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)  
L'OCADSE : [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr)



### VERRE

TRIÉ & REFONDU : recyclable à l'infini !  
REDEVIENT DE NOUVELLES BOUTEILLES EN VERRE.



### BOIS

RECYCLÉS : palettes, bois brut recyclables à l'infini !  
DEVIENNENT DE NOUVEAUX PRODUITS OU  
CHAUFFERIE BOIS.



### GRAVATS

STOCKÉS : les gravats (hors plâtre) &  
les matériaux inertes.  
EN VUE D'UN RÉEMPLOI ULTÉRIEUR.



### MEUBLES

RECYCLÉS :  
DEVIENNENT DE NOUVEAUX PRODUITS.



### TOUT-VENANT

NON RECYCLABLES : meubles, jouets plastiques...  
Acheminés et stockés dans une installation de stockage  
des déchets non dangereux.



### TEXTILES

TRIÉS : VALORISÉS ET RECYCLÉS.  
► ECO TLC : [www.ecotic.fr](http://www.ecotic.fr)



### DÉCHETS TOXIQUES

TRIÉS & TRAITÉS : résidus de solvants, peintures,  
traitements... RENDUS INOFFENSIFS.

► AMIANTE LIÉE (SOUS CONDITION)

► ECO DDS : [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)



### DÉCHETS INTERDITS

Les déchets types : pneus, bouteilles de gaz, ordures ménagères  
(sacs noirs), véhicules hors d'usage, explosifs.  
Déchets de soins à risques infectieux.

CONTACTEZ ALORS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

0 N°Vert 0 800 801 157

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



## DÉCHÈTERIES de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge PARTICULIERS



GÉRÉES PAR  
LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES :

ARTHENAC  
GUITINIÈRES  
LORIGNAC  
MONTENDRE  
PONS  
ST-AIGULIN



SITES SOUS  
VIDÉOSURVEILLANCE

EN CONVENTION :  
BAIGNES  
CHÂTEAUBERNARD  
CLÉRAC

TRIER MALIN !

À NOUS DE JOUER !

## LE SAVIEZ-VOUS ?

On y dépose **LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES :**  
**DITS DANGEREUX ou ENCOMBRANTS**  
 qui ne peuvent être collectés  
 par le service traditionnel de collecte  
 des ordures ménagères.

## DÉCHÈTERIE

LIEU SPÉCIALEMENT AMÉNAGÉ & GARDIENNÉ

**SERVICE GRATUIT**  
**OUVERT AUX HABITANTS**  
**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**DE LA HAUTE-SAINTONGE**

L'ACCÈS TECHNIQUE DOIT RESPECTER  
 LES CONDITIONS SUIVANTES :

- A- Respect du règlement intérieur de la déchèterie, affiché dans le local technique.
  - B- Respect des horaires d'ouverture.
  - C- Utilisation d'une remorque possible.
- Mais la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge se réserve le droit de mettre fin à son accès, si cette dernière pose des problèmes de circulation et de sécurité.

<http://www.haute-saintonge.net>

## JE PRÉPARE MA VENUE...

### AVANT DE VENIR :

- 1/ Je trie mes déchets par catégorie de produits/matériaux.
  - 2/ Je me présente, indique mon lieu de résidence.
  - 3/ J'indique au gardien quels types de déchets je dépose.
  - 4/ Le gardien m'oriente vers les bennes appropriées.
  - 5/ Si mes déchets sont réutilisables, je les dépose dans l'espace recyclerie.
  - 6/ Je décharge mes déchets et laisse le quai propre.
- UN DOUTE ? JE DEMANDE AU GARDIEN.**

### RAPPEL DE SÉCURITÉ :

- ROULER AU PAS
- RESPECTER LE SENS DE CIRCULATION
- INTERDICTION DE FUMER
- ENFANTS & ANIMAUX RESTENT DANS LE VÉHICULE



PLAN TYPE D'UNE DÉCHÈTERIE

## JE ME SITUE.



- AUTOROUTE A10
- ROUTE NATIONALE RN10
- PRINCIPALES DÉPARTEMENTALES

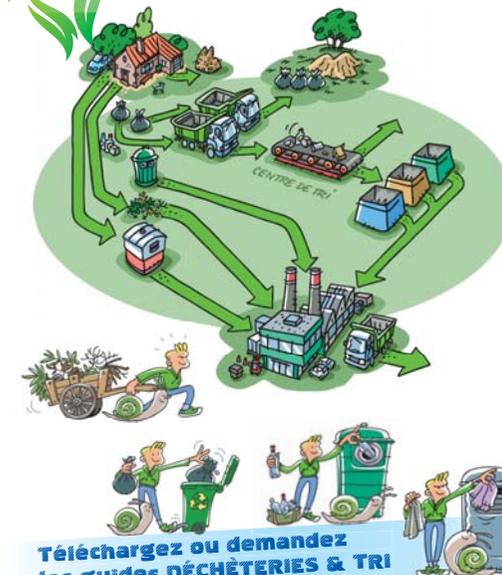
- DÉCHÈTERIE IMPLANTÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE
- DÉCHÈTERIE IMPLANTÉE HORS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE

### LIEUX D'IMPLANTATION

À NOUS DE JOUER

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**MIEUX ON TRIE, MOINS ON GASPILLE,  
 PLUS ON RECYCLE !**



Téléchargez ou demandez  
 les guides DÉCHÈTERIES & TRI

